

# Le P'tit Burrhin

2023



[www.communeboz.fr](http://www.communeboz.fr)

**BULLETIN MUNICIPAL**

# LES NUMÉROS A CONNAITRE

## EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS  
D'APPEL  
D'URGENCE**  
PERMETTENT DE JOINDRE  
**GRATUITEMENT**  
LES SECOURS PUBLICS  
**24H/24 & 7J/7**



**SIDA INFO SERVICE**  
**0800 840 800**



## SERVICES DE PROXIMITÉS

**Mairie** \_\_\_\_\_ 03 85 30 33 63

Ouverture :

Lundi : 9h – 11h

Mardi et vendredi : 14 h – 18h

[mairie@communeboz.fr](mailto:mairie@communeboz.fr)

**Bibliothèque** \_\_\_\_\_ 03 85 30 60 28

Responsable :

M. COULAS Pascal

Ouverture : - samedi de 10 h à 12 h

- mercredi de 15h à 17h

[bibliotheque-boz@listes.marelle.org](mailto:bibliotheque-boz@listes.marelle.org)

<https://reseaubibliothequesccbressetsaone.fr>

**Le Progrès** \_\_\_\_\_ 06 75 76 34 58

M. COULAS Pascal

[pascal.coulas@orange.fr](mailto:pascal.coulas@orange.fr)

**École** \_\_\_\_\_ 03 85 40 28 27

Enseignants

Frédéric Mathy & Murielle Mathy

Tél : 03 85 30 60 28

[ce.0010732r@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010732r@ac-lyon.fr)

## AUTRES SERVICES

**Brigade St Laurent** \_\_\_\_\_ 03 85 23 81 10

**Ambulances Pont-de-Vaux** 03 85 23 81 70

**Poste de Pont-de-Vaux** \_\_\_\_\_ 03 85 23 81 10

**Assistante sociale**

Mme LAGARDE \_\_\_\_\_ 03 85 39 12 71

**EDF sécurité dépannage** \_\_\_\_\_ 08 10 33 30 01

**Saur** \_\_\_\_\_ 03 85 75 71 72

**Relai Assistantes Maternelles** :

RAM les Moussaillons \_\_\_\_\_ 03 85 20 56 16

**Conciliateur** \_\_\_\_\_ 04 26 37 73 00

Tribunal de justice de Bourg-en-Bresse

32 Avenue Alsace Lorraine

CS 30306

01011 BOURG EN BRESSE

Courriel : [accueil.bourg-en-bresse@justice.fr](mailto:accueil.bourg-en-bresse@justice.fr)

# SOMMAIRE

04 à 11

## Administration de la commune

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Mot du Maire                   | 4  |
| Informations pratiques         | 5  |
| Démarches administratives      | 8  |
| Etat Civil                     | 9  |
| Décisions du conseil municipal | 10 |
| Les finances communales        | 11 |

12 à 21

## Vie communale

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Centre de Première Intervention      | 12 |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers         | 14 |
| Anim'Boz                             | 15 |
| Inter-sociétés                       | 16 |
| Société de Chasse « La Fraternelle » | 17 |
| Bibliothèque municipale              | 18 |
| Actions sociales                     | 20 |
| Artisans de la commune               | 21 |

22 à 24

## École

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze | 22 |
| RPI Boz Ozan Reyssouze            | 24 |

26 à 36

## Vie Intercommunale

|  |    |
|--|----|
| Comité de jumelage                     | 26 |
| S.C.O.T                                | 27 |
| AMAP de Nizerel                        | 28 |
| MARPA                                  | 29 |
| Services d'aides à la personne         | 30 |
| Livraison de repas & Aide au transport | 32 |
| Croix rouge & Donneurs de Sang         | 33 |
| Office du tourisme                     | 34 |
| Maison de l'eau et de la nature        | 36 |

38 à 40

## Calendrier des fêtes

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Agenda 2023               | 38 |
| Associations              | 39 |
| Photos des conscrits 2022 | 40 |

# Mot du Maire

Comme à l'accoutumée et au travers de ce bulletin municipal, je tiens à remercier et encourager les différentes associations qui œuvrent pour le bien de notre commune et par leurs actions contribuent à la vitalité de notre village.

Je tiens à remercier également mes collaborateurs, le conseil municipal très impliqué dans leur rôle de conseillers, ainsi que les sapeurs-pompiers pour leur bienveillance et leur engagement total à l'égard de la population.

Je sais que je peux compter sur vous, sur votre dévouement, votre énergie, votre disponibilité, votre implication dans la vie communale.

Vous ne ménagez pas votre temps ni votre énergie pour le bien-être de notre beau village de charme attirant toujours plus de citadins souhaitant s'y établir pour y vivre paisiblement.

Je tiens également à remercier les employés communaux qui tout au long de l'année se mettent au service de la collectivité avec dévouement et disponibilité, des services auprès des habitants dans le cadre du secrétariat de mairie, comme du service technique pour tout ce qui concerne son entretien.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux résidents afin qu'ils trouvent dans notre bourgade, auprès des diverses associations, un accueil chaleureux et sympathique. Je leur souhaite une bonne intégration.

## Les projets pour 2023 :

Un projet de construction de logements locatifs est en cours et devrait voir le jour en 2023, ce qui nous laisse espérer l'arrivée de nouveaux habitants, permettant le développement de notre village.

La réhabilitation de notre église prévue en

2023 se fera en deux étapes ; le clocher et le toit seront restaurés en priorité, puis ce sera au tour de l'intérieur de la nef.

Ces travaux sont nécessaires et seront financés pour partie par les subventions allouées par l'Etat, la Région, le Département, un tiers environ restant à la charge de la commune.

D'autres projets sont en cours d'étude et de réflexion.

La gestion du quotidien reste un souci permanent pour la municipalité qui s'efforce de limiter les frais de fonctionnement afin d'équilibrer le budget.

Vous découvrirez tout au long de la lecture « du petit buhrrin », les activités détaillées de nos associations, ainsi que des articles divers.

A l'Aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ainsi qu'à vos familles respectives tous nos vœux de santé, de paix, de bonheur et de succès.

Que l'année 2023 soit celle de la réalisation de nouveaux défis pour notre commune.

Le Maire  
Alain GIRAUD

# Informations pratiques

## Location salle communale & terrain communal

|  | 1 jour | 2 jours                  |
|--|--------|--------------------------|
| Particuliers de la commune   | 80 €   | 100 €                    |
| Particuliers de la commune période de 3 h (sans vaisselle : gouters, réunions familiales...) |        | 30 €                     |
| Associations de la commune, syndicats siégeant dans le 01190 *                               |        | Gratuit<br>1 fois par an |
| Particuliers, sociétés... hors commune   | 110 €  | 150 €                    |
| Syndicats ou organismes hors 01190 pour réunion  |        | 30 €                     |
| Forfait chauffage du 1er octobre au 30 avril   |        | 15 € par jour            |
| Option Ménage  |        | 30 €                     |
| Vaisselle cassée, perdue, détériorée   |        | 2 € pièce                |
| Terrain communal avec accès aux toilettes du local technique (uniquement habitant de Boz)    |        | Gratuit                  |

\*Inclus : FNACA, Clique Cantonale, Comité de Jumelage, Conscrits de Boz, Jeunes agriculteurs, conseil communautaire

## Concessions cimetière communal

| Cimetière                       | 15 ans | 30 ans  |
|---------------------------------|--------|---------|
| Concessions                     | 50 €   | 100 €   |
| Case columbarium (2 urnes maxi) | 250 €  | 500 €   |
| Cavurne (4 urnes maxi)          |        | 300 €   |
| Dispersion cendres              |        | Gratuit |

## Nuisances sonores

Le bruit est un élément perturbateur de la tranquillité publique qui peut également porter atteinte à la convivialité.

La vie rurale que nous connaissons à Boz permet de vivre dans un cadre agréable.

Avec l'arrivée de l'été, les travaux extérieurs se poursuivent et s'intensifient.

Mais la tranquillité dont nous jouissons doit au quotidien être assurée par chacun, grâce à un effort personnel et à des gestes de respect et de compréhension.

De ce fait, il est interdit d'utiliser les outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

- les jours ouvrables : 8 h-12 h et 14 h-19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

## Un peu de civilité

Trop souvent, des véhicules sont mal garés OU circulent trop vite sur l'ensemble de la commune, et sont donc en infraction avec le code de la Route.

Parents, pensez à équiper votre enfant d'un gilet jaune pour les déplacements le long de la route.

Les services de la Gendarmerie assurent une présence régulière pour la sécurité de chacun.

Les élus de la commune font donc appel au bon sens et à la civilité de chacun. La sécurité de chacun commence par la sécurité des autres !

## Extinction nocturne de l'éclairage public



Depuis le 7 janvier 2019, l'extinction nocturne de l'éclairage public est mise en place de 23h30 à 5h30 sur l'ensemble de la commune à l'exception du centre.

## Zéro pesticide Moins de pesticides, plus de nature

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va souvent de pair avec un changement des pratiques d'entretien des espaces de notre commune.

Changeons notre regard sur ces plantes sauvages.



### Un entretien toujours réalisé

Certes, des herbes spontanées apparaissent, mais la collectivité entretient toujours autant l'espace public. Ce regain de « sauvage » dans nos rues témoigne d'une meilleure prise en compte de votre santé et de la qualité des eaux qui vous entourent.

## Collecte ordures ménagères

Jour de collecte : les lundis matins

- ⊕ Utilisez uniquement les conteneurs remis par la Communauté de Communes ou la mairie et déposez vos déchets non recyclables à l'intérieur dans un sac bien fermé.
- ⊕ Les conteneurs doivent être rentrés le soir même de la collecte.

## Pesée embarquée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté de Communes Bresse et Saône a mis en place la redevance incitative sur notre commune.

## Le brûlage à l'air libre est interdit

L'abandon de détritus dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits.

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

**LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :** les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Vous pouvez vous procurer un composteur auprès de la communauté de communes Bresse et Saône.



**LA COLLECTE EN DECHETTERIE :** vous pouvez déposer les déchets verts en déchetterie. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

**LE BROYAGE DES VEGETAUX :** il peut servir de paillage des sols empêchant ainsi la pousse d'herbe indésirable et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

## L'association Economie Solidarité

**Partage** de Tournus peut intervenir chez vous à partir de 2m3 : [www.economie-solidarite-partage.com](http://www.economie-solidarite-partage.com)

| Catégories   | Tarifs 2023              |
|--|--------------------------|
| <b>Pour les résidences principales &amp; secondaires</b>         |                          |
| Parts fixes collecte sélective                                   | 88,48 € / pers au foyers |
| Part variable en fonction des levées                             | 0,96 € / levée           |
| Part variable en fonction du poids collecté                      | 0,33 € / kilo collecté   |
| <b>Pour les résidences non équipées d'un conteneur avec puce</b> |                          |
| Parts fixes collecte sélective                                   | 176,96 € / pers au foyer |

## **Divagation d'animaux**

Il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques et de bétails est interdite. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse ou maîtrisés par leurs propriétaires qui en sont responsables. Un animal errant est dangereux pour lui mais surtout pour les administrés et peut causer de nombreux dégâts (accidents sur la voie publique, destruction de poulillers...).

La lutte contre les chiens errants relève des pouvoirs de police du maire au titre de la police générale mais aussi de la police spéciale. Le maire est donc tenu d'intervenir. Tout chien errant dont le propriétaire ne se manifeste pas rapidement sera conduit au chenil intercommunal situé à la déchetterie de Feillens.

Le propriétaire doit convenir d'un rendez-vous avec le responsable de la déchetterie et le policier intercommunal pour reprendre son animal au plus tard 48 heures après avoir pris connaissance de sa présence au chenil et doit acquitter les frais suivants :

- Un forfait « frais de capture » : 50 euros par animal.
- Les frais d'entretien : 10 euros par jour pour chaque journée ou partie de journée, pendant laquelle ledit animal aura été accueilli.
- Les frais vétérinaires, s'il y a lieu.
- Les frais de nourriture. Ces frais commencent dès l'arrivée de l'animal jusqu'à son départ, toute journée entamée étant due.



## **Participation citoyenne**

Depuis le 10 septembre 2021, le dispositif est en place sur la commune. Son fonctionnement est simple, si vous constatez une activité inhabituelle dans votre voisinage (passage régulier d'un véhicule suspect, fréquentation ou activité inhabituelle d'un lieu, etc.) vous pouvez en informer votre référent qui est en contact avec la gendarmerie ou la mairie.

Pour rappel, les référents ne sont pas dans l'obligation de se faire connaître.

A tout moment, vous pouvez vous porter référent. Pour cela, merci de vous rapprocher des services de la mairie.



## **PANNEAUPOCKET**

**Informé et Alerté les habitants**

PanneauPocket est une application mobile **simple et efficace** permettant à tous les citoyens d'être **informés et alertés** en temps réel des événements de leur Commune, Intercommunalité, Ecole, Gendarmerie etc... Tout leur écosystème sur une seule et unique application : PanneauPocket.



## Carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, en application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil. Les communes concernées les plus proches sont :

- ✓ **dans l'Ain** : Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse ;
- ✓ **en Saône et Loire** : Cuisery, Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône.

Pour tout dépôt de dossier en mairie de Pont-de-Vaux, vous devez impérativement prendre rendez-vous au 03 85 51 45 60.

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et compléter une pré-demande en ligne.

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Vous aurez la possibilité de déposer toutes vos demandes en quelques clics via la plateforme :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001057/connexion>

N'HESITEZ PAS A DEMANDER PLUS D'INFORMATIONS  
AUPRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

## Recensement Citoyen

Nous vous rappelons que l'attestation de recensement militaire est exigée pour passer le permis de conduire, un concours ou alors un examen d'Etat.

Les données issues du recensement permettront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Une démarche qui vient de vous

Lors de l'obtention de ses 16 ans, dans les trois mois qui suivent sa date anniversaire, il revient au jeune de se rapprocher spontanément des services de la mairie

### Comment se recenser en mairie ?

Lors de son recensement, le jeune fournira : une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...) son livret de famille. Une déclaration indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

### Après le recensement

- Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense ([defense.gouv.fr/jdc](http://defense.gouv.fr/jdc)). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.
- Le jeune doit conserver son attestation de recensement

La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens et aucune copie ne peut en être délivrée.

## Bienvenue aux nouveaux Burrhins

**Ellana, Louve FERNOUX .....** 14/09/2022

Fille Lorelei JOSSERAND et Simon FERNOUX

**Giuliana SELIN.....** 15/12/2022

Fille Marjorie LOCATELLI et Morgan SELIN

**Jade GUYENON .....** 21/12/2022

Fille de Pauline DYRDOL et Pierre GUYENON



## Parrainages civils

**Jade MOREL .....** 13 août 2022

Fille Sandrine THEVENET et Arnaud MOREL

## Ils se sont dit oui !



Quentin & Mylène

**Bertrand PAILLY & Frédérique REVERDIAU Pacs.....** 14 janvier 2022

**Yoann COLE & Betty CLEMENT Pacs.....** 22 juin 2022

**Arnaud MOREL & Sandrine THEVENET .....** 13 août 2022

**Quentin MARILLER & Mylène BOURCIER Pacs.....** 03 Septembre 2022

**Pierre GUYENON & Pauline DYRDOL Pacs.....** 21 octobre 2022

**Tom BENOIT & Gaëlle CAPLET Pacs.....** 05 novembre 2022

## Ils nous ont quittés

*L'équipe municipale adresse ses sincères condoléances aux familles*

|                         |                       |              |                         |
|-------------------------|-----------------------|--------------|-------------------------|
| <b>PERRON Noël</b>      | Rue du Cernay         | 74 ans ..... | <b>1er février 2022</b> |
| <b>NOBLET Christian</b> | 212 rue de Montrillon | 70 ans ..... | <b>11 février 2022</b>  |
| <b>COULAS Jean</b>      | 23 rue de l'Ecole     | 85 ans ..... | <b>03 avril 2022</b>    |

## Ils sont nés à Boz ....

|  |              |                         |
|--|--------------|-------------------------|
| <b>VATERLAUS Marius</b>                        | 87 ans.....  | <b>10 mars 2022</b>     |
| <b>FROMENT Laurence (EPHAD Pont-de-Vaux)</b>   | 92 ans.....  | <b>18 mars 2022</b>     |
| <b>GIRAUD Lucienne (EPHAD Pont-de-Vaux)</b>    | 100 ans..... | <b>14 avril 2022</b>    |
| <b>BIZET René</b>                              | 77 ans ..... | <b>08 juillet 2022</b>  |
| <b>DOUCET Louise</b>                           | 95 ans.....  | <b>12 Août 2022</b>     |
| <b>PERDRIX Marie-Elise</b>                     | 95 ans.....  | <b>29 août 2022</b>     |
| <b>JOUBERT-LAURENCIN Colette</b>               | 89 ans.....  | <b>04 octobre 2022</b>  |
| <b>RENOUD-LYAT Andrée (EPHAD Pont-de-Vaux)</b> | 97 ans ..... | <b>08 décembre 2022</b> |

# Du côté du conseil municipal

## Restauration du clocher et des murs intérieurs de l'église

Les études de réhabilitation du clocher et de la nef de l'église qui se sont poursuivies tout au long de l'année 2022 ont permis de définir les travaux à priorisés en tenant compte de la capacité de financement de la commune et des subventions accordées. Le marché public d'appel à candidature s'est clôturé fin novembre. Les travaux débuteront au cours du second semestre 2023. Le coût des travaux de 303 867.40 € est subventionné à hauteur de 76 % par l'Etat, le Département, la Région et la Communauté de Communes Bresse et Saône.



## Changement des chéneaux de la bibliothèque

Les chéneaux du préau de la bibliothèque ont été intégralement remplacés par l'entreprise SARL BERTHIER de Reyssouze.

## Création d'un espace de stationnement aux abords du cimetière

Le projet initial consistait au traçage d'un passage pour piétons entre le parking du cimetière et son entrée. La demande de la commune a été refusée par de la Direction Départementale des routes.

Considérant que les abords du cimetière manquent de stationnement tant pour les Pompes funèbres lors des enterrements que pour les usagers, pour pallier cette problématique, un espace de stationnement en bordure de chaussée côté cimetière a été créé. Cet aménagement permet d'éviter une traversée de la route Départementale aux usagers et leur garanti une mise en sécurité.

Pour ce faire, le fossé parallèle au cimetière a été busé puis aménagé.

## Mise en place d'ateliers informatiques en partenariat avec le Siea



Dans le cadre dispositif Conseiller Numérique France Service proposé par le Siea, un conseiller se déplace tous les mois en mairie et délivre des ateliers afin de soutenir les habitants dans leur usage quotidien du numérique, sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques ainsi qu'accompagner les usagers vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.

Toute inscription est encore possible, il vous suffit de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

## Sécurisation du cœur du village

La première action a consisté en la création d'un trottoir rue de l'Etang. Le montant des travaux s'élève à 46 935.60 € HT dont 43.13 % ont été subventionnés par la Région et le Département.

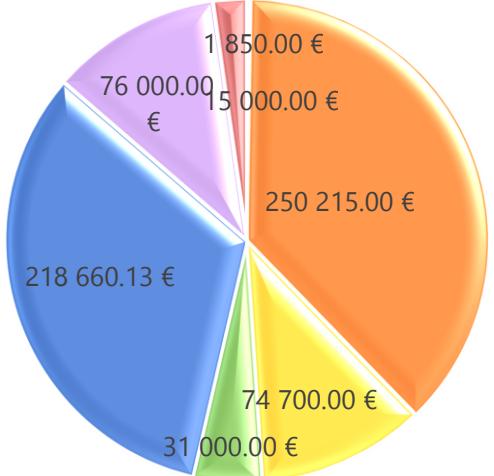
Puis, afin de diminuer les risques de collision et assurer une meilleure circulation des piétons, un « Cédez le passage » a été instauré route des Loyons à l'intersection de la rue de la Mortelle.

Toujours dans la continuité de cette démarche, trois stationnements interdits ont été installés : deux Route de l'Etang et un rue de l'Eglise.



***Les procès-verbaux des séances de conseils municipaux sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.***

## Budget Principal

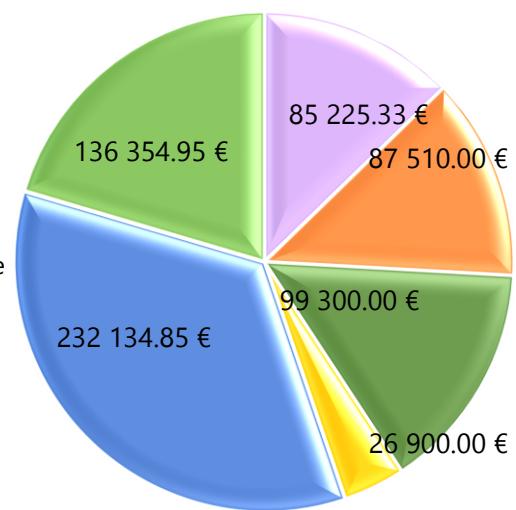


Dépenses : 667 425.13€

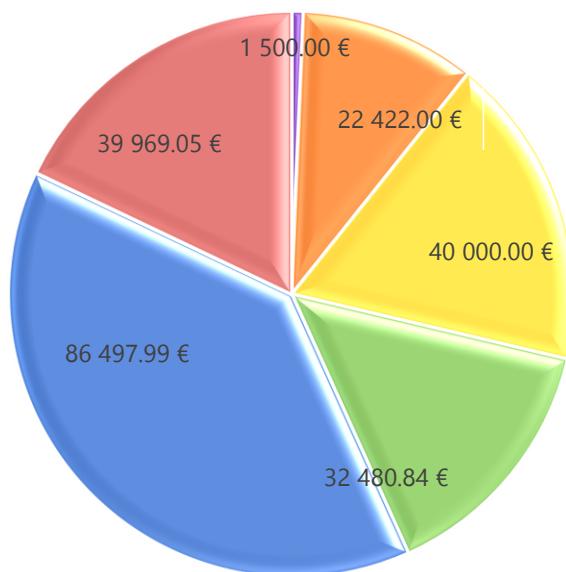
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Emprunts et dettes assimilées
- Dépenses d'équipement
- Taxes diverses

Recettes : 667 425.13 €

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent fonctionnement reporté
- Dotations Fonds divers réserves
- Subventions d'investissement

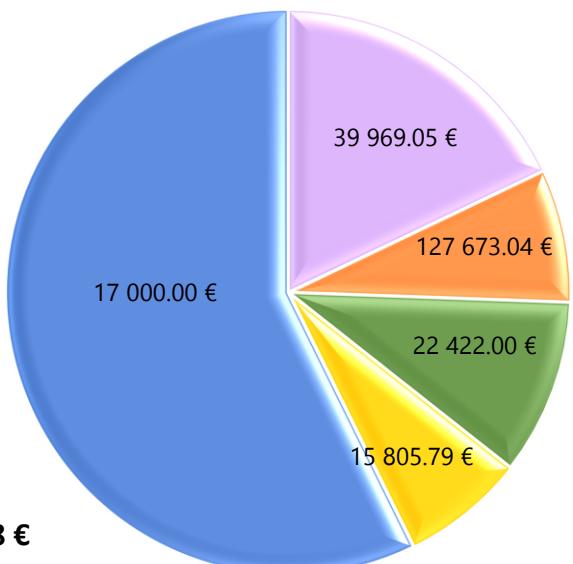


## Budget Assainissement



Dépenses : 222 869.88 €

- Virement section investissement
- Charges générales
- Amortissements et subventions
- Remboursement de dettes
- Travaux, aménagements



- Dotations et participations (Etats, CCBS, autres...)
- Amortissements immo./quote part subventions.
- Produits des services
- Excédent fonctionnement reporté
- Excédent antérieur reporté
- virement section fonctionnement



## CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION

2022 est ma dernière année de sapeur-pompier et de chef de corps au CPINI de BOZ. Mon successeur l'Adjudant Cyril DRUESNES qui était mon adjoint me remplacera dans cette fonction.

Pour mon dernier bilan voici ce qu'il s'est passé cette année 2022.

### Au cours de cette année passée

- ALINE GUICHARD, EMILIE MONDET et THEOPHANE BORJON PIRON ont terminé leurs formations.
- ERIC POLONI a réussi la formation chef d'agrée opérations diverses

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre de nouveaux grades ont aussi été remis ;

- ALINE GUICHARD, EMILIE MONDET, THEOPHANE BORJON PIRON et WILLIAM
- ROTHEVAL ont été promus 1<sup>ERE</sup> CLASSE
- ERIC POLONI Sergent
- CYRILLE DRUESNES Adjudant



Les manœuvres mensuelles et celle de l'école, le recyclage secourisme ont été réalisés en 2022 et Cyril DRUESNES était notre référent pour la réalisation des plannings.

Le nombre d'interventions en 2022 est :

- |                              |    |
|------------------------------|----|
| • Secours à personnes        | 8  |
| • Accident de la circulation | 1  |
| • Incendie                   | 3  |
| • Opérations diverses        | 12 |

Je souhaite à Cyril la réussite et autant de plaisir à encadrer une équipe de sapeurs-pompiers dévouée et motivée pour assurer ce service pour la protection de nos habitants.

Merci aux différents conseils municipaux pour avoir toujours soutenu le CPINI.

Lieutenant Thierry PEULET

---

Je tiens tout d'abord, à remercier le Lieutenant Thierry PEULET pour toutes ces années passées au sein de la caserne. Il a su nous motiver, nous soutenir et nous apporter son savoir.  
Un grand merci à TOI de la part de toute la caserne.

Pour l'année 2023, je souhaite que l'équipe de notre caserne continue sur le même dynamisme.

Nous repartons sur 11 manœuvres pour le maintien des acquis en incendie et des opérations diverses.

Un recyclage secours à la personne de 6h sera fait avec un moniteur du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour certification de nos acquis.

Une manœuvre en collaboration avec l'école sera effectuée au cours de l'année.

## !!! NOUS RECRUTONS !!!

Si vous êtes intéressé(es), curieux(ses) de connaitre notre fonctionnement, nous vous proposons de contacter un de nos pompiers et de passer nous voir à l'occasion d'une manœuvre.

Ce sera avec plaisir que nous vous présenterons notre engagement envers notre village.

Pour finir :

Comme on dit chez les pompiers un binôme est indissociable, notre CPINI est opérationnel toute l'année avec notre amicale qui sont l'un pour l'autre, un bon équilibre entre nos missions et nos moments de détente, cela renforce l'esprit d'équipe, la cohésion et la solidarité du groupe.

Très bonne année 2023 à tous et toutes de la part du CPINI de BOZ

Adjudant Cyril DRUESNES

# L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

## LA COMPOSITION DU BUREAU :

Président : GUICHARD Jérôme  
Secrétaire : MONDET Damien  
Trésorier : DOUARD Nicolas

## ACTIVITES DE L'AMICALE EN 2022 :

- **Janvier** : Galettes des rois avec conjoints et anciens pompiers ainsi que notre assemblée générale.
- **Mars** : Plus de 250 parts de poulet basquaise ont été vendues pour cette 2ème édition.

Prochaine vente : le Dimanche 12 Mars 2023

- **Mai** : Cette année, nous avons changé de formule pour les bréchets de poulets. Nous avons proposé la formule à emporter le samedi 14 en soirée avec la possibilité de déguster des bréchets à l'assiette et Dimanche 15 en matinée,

Au regard du succès de cet événement (plus de 550 parts) :

Prochaine vente : le week-end du 20 et 21 Mai 2023

- **Septembre** : Afin de préserver la cohésion, les actifs, retraités, conjoints et enfants se sont réunis autour d'un barbecue.
- **Octobre** : Un week-end détente à Mulhouse avec conjoints et anciens pompiers.

La fête cantonale n'a pu avoir lieu cette année encore. Nous espérons qu'elle puisse de nouveau avoir lieu en 2023 afin que nos pompiers vous démontrent leurs prouesses sportives.



Nous remercions la famille Clerc pour leur don.

Grâce à eux, la caserne a pu se doter d'un nouveau dispositif d'éclairage portatif.

L'ensemble des Pompiers vous remercie de votre générosité lors de la distribution des calendriers 2023 et l'ensemble de l'Amicale vous souhaite une très bonne année 2023.

La distribution des calendriers 2021 a dû se faire directement dans les boîtes aux lettres. L'ensemble des Pompiers vous remercie de votre générosité.

Nous avons une pensée pour notre regretté ancien pompier Claude Clerc, parti cet automne à l'âge de 80 ans, nos pensées vont à sa famille.

**L'AMICALE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2023.**

*L'amicale des sapeurs-pompiers de Boz*



## ANIM'BOZ

Nous avons proposé pour cette année 2022, différents ateliers de loisirs créatifs et plusieurs animations.

- Le 26 février : apprentissage des bases du macramé,
- Le 23 avril : apprentissage des bases du crochet et pour ceux et celles qui connaissaient, la réalisation d'une épongeTawashi,
- Le 30 avril : l'opération village propre,
- Le 25 juin : nous avons été partenaire avec la bibliothèque de Boz pour l'après-midi « partir en livre », nous avons proposé deux animations : la cabane LandArt et l'atelier herbier,
- Le 23 août : à la demande de nos participantes, nous avons reproposé un atelier macramé et crochet,
- Le 20 octobre : l'atelier poésie de papier a été annulé faute de participants, mais celui-ci a été reproposé le 26 novembre,
- Le 26 novembre : création de décos de Noël en tissus et poésie de papier,
- Le 3 décembre : le marché de Noël en partenariat avec la bibliothèque de Boz pour la lecture de contes de Noël et l'amicale des sapeurs-pompiers de Boz pour la tenue de la buvette,

L'échange, la rencontre, l'apprentissage, la bonne humeur sont les clés de nos animations.

Nous remercions nos fidèles participants, participantes, la mairie et les associations, sans qui, tout ceci ne pourrait se faire.

Si vous avez un savoir-faire que vous souhaiteriez faire partager, n'hésitez pas à nous contacter.

Sandrine et Monique



Un repas de famille, une fête entre amis ...

Besoin de tables, de chaises, ou autre.

N'hésitez pas à contacter l'Intersociétés de Boz. C'est un regroupement des associations de la commune, elles ont du matériel en commun qu'elles utilisent lors de leurs manifestations. Tout ce matériel, lorsqu'il n'est pas utilisé, est également proposé à la location aux particuliers.



Voici la liste du matériel que vous pouvez louer toute l'année, pensez à réserver :

| Matériel                | Tarifs         | Tarifs hors commune |
|-------------------------|----------------|---------------------|
| <b>Tunnel</b>           |                |                     |
| Montage et démontage    | 20 € / élément | 20 € / élément      |
| 4 éléments sans montage | 180 €          | 225 €               |
| 3 éléments sans montage | 135 €          | 180 €               |
| 2 éléments sans montage | 90 €           | 135 €               |
| 1 élément sans montage  | 45 €           | 90 €                |
|                         |                |                     |
| 2 Tentes pliantes 3X6 m | 25€ / unité    |                     |
| Table pliante           | 2 €            |                     |
| Percolateur             | 15 €           |                     |
| Friteuse                | 50 €           |                     |
| Machine à Hotdog        | 20 €           |                     |
| Verres buvette par 10   | 0,50 €         |                     |
| Chaise                  | 0,50 €         |                     |
| Banc                    | 1 €            |                     |
|                         |                |                     |
| <b>Remorque-frigo</b>   |                |                     |
| 1 jour                  | 60 €           |                     |
| 2 jours                 | 80 €           |                     |
| Si rendue sale          | 30 €           |                     |

**Contacter M. GUICHARD Laurent au 06.33.95.58.13 avant 20h30.**

Merci de votre compréhension.



Le Président : Laurent Guichard



## Société de chasse LA FRATERNELLE

Pour la saison 2022-2023, grâce à l'arrivée de jeunes chasseurs ayant passé leur permis cette année, la société de chasse est désormais composée de 10 sociétaires, 1 carte à l'année tous gibiers et 5 cartes annuelles pour le gros gibier.

Afin de renforcer les effectifs de petit gibier, nous avons lâché une vingtaine de perdrix rouges début septembre et 160 faisans au cours de la saison de chasse.

Durant l'été, plusieurs demi-journées ont été consacrées à des travaux d'aménagement intérieur de la cabane de chasse, ainsi qu'à la création d'un auvent. D'autres travaux seront prévus après la saison de chasse.



Comme les années précédentes et pour la sécurité des promeneurs et autres utilisateurs de la nature, un calendrier des battues a été établi et affiché. Les zones de chasse au grand gibier sont annoncées à l'aide de panneaux.

Le 10 avril 2022, nous vous avons proposé une vente de diots de Savoie accompagnés de pommes de terre, comme l'année précédente environ 300 parts ont été vendues.

Le 2 juillet, le concours de pétanque organisé avec le fleurissement a réuni 56 doublettes. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont réservé des plats et participé au concours de pétanque, les bénéfices de ces manifestations servant à financer les lâchers de gibier et l'achat de nouveaux panneaux pour les battues.

**La société de chasse vous présente tous ses vœux pour l'année 2023.**



# La bibliothèque municipale

**Des livres....mais pas que ! Des animations, des spectacles, de la bonne humeur et des échanges.**

Après quelques années difficiles, dues à la crise sanitaire, la bibliothèque municipale a retrouvé son rythme de croisière. Les bénévoles sont même très dynamiques et ont à cœur de proposer un bon service aux lecteurs qui leur rendent visite.

L'ouverture du mercredi semble avoir trouvé sa clientèle et les visites sont de plus en plus nombreuses.

Les enfants de l'école restent nos meilleurs « clients ». Ils se rendent une fois par mois à la bibliothèque où les accueillent Marie-Claire et Sandrine. Ils y trouvent leurs lectures favorites : BD, Mangas mais aussi livres documentaires et romans adaptés à leur âge.

Nous avons aussi la visite de lecteurs venant d'autres villages de la communauté de communes Bresse et Saône. Les Reyssoulis sont les plus nombreux, leur village ne possédant pas de bibliothèque.

Nous rappelons aux habitants, qu'avec la carte **gratuite** qui leur est délivrée à l'inscription à la bibliothèque, ils peuvent emprunter des livres, des CD, des DVD, dans toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau des 12 bibliothèques de la communauté de communes Bresse et Saône. Ils peuvent aussi réserver leurs ouvrages à cette adresse : <https://reseaubibliotheques-ccbresseetsaone.fr/>.

La seule chose qui est demandée, c'est d'aller chercher le livre dans la bibliothèque où il est disponible et de le ramener dans cette bibliothèque.

Les lecteurs peuvent aussi choisir des livres sur le site de la bibliothèque Départementale à cette adresse : <https://lecture.ain.fr/>. Une fois le choix fait, les bénévoles de la bibliothèque pourront les commander pour eux.

Tous les 15 jours, la navette de la Bibliothèque Départementale vient chercher et amener des livres attendus par d'autres ou réservés par nous.

2 fois par an, les bénévoles se rendent à la Bibliothèque Départementale pour échanger entre 300 et 400 livres à chaque fois. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : Romans, documentaires, BD, Albums pour tout petit, etc...



Nous achetons aussi, pour notre fond propre, de nombreux livres grâce aux subventions communale et intercommunale. Nous pouvons ainsi disposer de nouveautés très demandées et qui ne seraient pas faciles à avoir à la bibliothèque départementale. Nous remercions ici ces collectivités.

Nous vous rappelons aussi l'existence de l'armoire solidaire, située sous le préau de la bibliothèque ainsi que celle du frigo, situé près des Points d'Apport Volontaire. Ce dernier, malheureusement a subi la violence du vent et la porte arrachée est en attente de réparation. Vous y trouverez des ouvrages divers et variés. Vous pouvez aussi en déposer, venir en chercher, les ramener ou les garder !

L'armoire et le frigo sont en libre-service.

## **Des animations !**

Les bénévoles proposent aussi des animations qui rencontrent un beau succès. La plus grosse opération a eu lieu le 25 juin avec une garden party au jardin pédagogique. A l'occasion de la fête du livre, évènement national, les visiteurs ont été accueillis dans ce lieu insolite où ont été proposés musique, lectures épiciées, ateliers manuels, ateliers lecture. Un minibus accueillait même les tout petits. L'opération a rencontré un gros succès et a encouragé les bénévoles dans leurs actions.



Une journée porte ouverte a eu lieu, à l'occasion de la rentrée, le 3 septembre. L'occasion d'animer la cour de la bibliothèque et d'accueillir de nouveaux lecteurs.

En collaboration avec les bibliothèques du réseau, nous proposons des spectacles gratuits, financés par la communauté de communes. Nous avons organisé le 11 mai dernier, avec nos amis de Manziat et d'Ozan, 2 spectacles à la salle des fêtes de Manziat.

Nous vous attendons nombreux, en 2023, pour partager un moment d'échange et de convivialité dans notre bibliothèque.

Bonne et heureuse année à toutes les Burrhines et tous les Burrhins !

**LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE :  
LES MERCREDIS DE 15H à 17H  
LES SAMEDIS DE 10H à 12H**

## **L'équipe de la bibliothèque pour vous servir :**

Pascal COULAS

Laurence BARATTERO

Séverine DOUARD

Sandrine DRUESNES

Marie-Pierre GRILLET

Pascale OHL

Monique PITTALUGA

Eric PROST

Marie-Claire ROUSSET



## Les membres du CCAS :

- **Les élus** : M Alain GIRAUD, Mme Mélaine BURAVAND, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Isabelle MONIN, Mme Elise MARTIN, M Patrick PEDEUX
- **Les bénévoles** : M Laurent GUICHARD, Mme Eliane BOYAT, Mme Sandrine DRUESNES, Mme Nadine PEDEUX, Mme Catherine GANDY, Mme MARTIN Dolorès

Le CCAS a pour but d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

## M A N I F E S T A T I O N S   2 0 2 2

- **Le mercredi 1 juin & le mercredi 7 septembre** : Deux après-midi détente ont été reconduits en 2022 en raison d'un bon retour des anciens sur l'édition précédente de 2021. Le principe est de se retrouver pour discuter, jouer aux divers jeux de société. L'après-midi se termine par un goûter accompagné d'une boisson.
- **Le dimanche 16 octobre** : *Les membres du CCAS et de l'AOC ont participé à l'opération brioches au profit de l'ADAPEI.* Nous remercions les habitants de Boz pour leur accueil chaleureux.
- **Le samedi 26 novembre** : Une nouveauté a été proposée cette année pour remplacer le concours de belote. Une vente de plat à emporter (poule au riz). Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette première édition. Les bénéfices permettront de financer une partie du repas de nos ainés.
- **Le samedi 11 décembre** : Le repas des anciens a été reconduit cette année, pour les plus de 70 ans, à la salle communale. Une trentaine de convives ont répondu présent. Au cours de ce repas, Lola et Louis de Replonges sont venus chanter. Ils ont rencontré un vif succès. Les personnes hospitalisées recevront un colis comme les années précédentes.



# Les Artisans de la commune

**Mathieu LEBON**  
MENUISIER AGENCEUR POSEUR

06 77 15 29 81  
[contact@mathieulebon.com](mailto:contact@mathieulebon.com)

**EXCEL CARRELAGE**  
Carrelage Faïence Chape liquide Pierres Bétons désactivés . Tout types de pose

**LAPALUS FRANÇOIS**  
Maître artisan carreleur

158 route de l'étang  
01190 BOZ



port 06 27 56 45 07  
hur 09 85 01 47 28  
[francoislapalus215@gmail.com](mailto:francoislapalus215@gmail.com)  
N° Siret 4118563960001 . N° RCS.4333z

**BENOIT & GUENIN sarl**  
**MAÇONNERIE**

Carrelage - Charpente - Couverture - Clôture

01190 BOZ                    01190 SERMOYER  
06 80 04 71 60              0681456949

**Dan' CARRELAGE**

- CARRELAGE
- FAIENCE
- PIERRE
- CHAPE

41 Imp des Fontanettes  
01190 BOZ                    [dancarrelage@hotmail.com](mailto:dancarrelage@hotmail.com)  
06 22 60 72 62

**Juketastyl'**  
**coiffeuse mixte à domicile**

TEL :  
**0603455013**

Coupe brushing , Permanente , Couleur , etc ....

ROSTINGT CATHERINE

205 rue du plateau  
01190 BOZ

**AT CARRELAGE**  
CARRELAGE / FAÏENCE / PARQUET  
Salle de Bain "clé en main" / Dressing  
Aménagement intérieur

Anthony Tilloi | [www.atcarrelage.fr](http://www.atcarrelage.fr)  
63 rue de la Saône 01190 BOZ | **06 60 91 94 69**

N° SIRET : 448 580 159 000 11 / APE 452V

72 Rue de la gare 01190 BOZ  
Applicateur agréé chape fluide  
[www.baudrychape.fr](http://www.baudrychape.fr)

Olivier Giraudo  
Gérant  
**06.72.81.30.01**

[baudry.chape@orange.fr](http://baudry.chape@orange.fr)

45 route de la gare  
01190 BOZ

**Pieces Golf 4 Occasion**  
[pgoccasions@orange.fr](mailto:pgoccasions@orange.fr)  
**0658689326**



**rostingt kevin**  
[PGOccasions@orange.fr](mailto:PGOccasions@orange.fr)

**MATHIEU ARTZNER**  
GARAGE AUTOMOBILE  
45 ROUTE DE LA GARE  
01190 BOZ  
[bozautosport@gmail.com](mailto:bozautosport@gmail.com)

**BOZ AUTO MECA**  
Réparation et entretien véhicules toutes marques

**06.28.30.19.26**

**MÉNUSERIE**  
BORJON6PIRON Jean-Jives  
Allu - PVC - BOIS  
Fenêtres-Vérandas-PortailsVolets-Stores-Escaliers

ZA Actiparc  
01190 BOZ  
03.85.51.88.65  
09.59.02.97.69  
[menuiserie.borjon@free.fr](mailto:menuiserie.borjon@free.fr)

**Papy Ciseaux**  
**Sculptures sur livres**

Pascal Coulas                    01190 Boz  
[pascal.coulas@orange.fr](mailto:pascal.coulas@orange.fr)  
Facebook : @papy ciseaux

Créations personnalisées              06 75 76 34 58

**NG SOLS**

REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

**GIRAUDO NIELS**

**06 17 90 17 81**

[NIELS.GIRAUDO@GMAIL.COM](mailto:NIELS.GIRAUDO@GMAIL.COM)

**BIO RENOV AUTO**  
01190 BOZ  
[biorenovauto@gmail.com](mailto:biorenovauto@gmail.com)

**BIO RENOV AUTO**  
RENOVATION AUTOMOBILES

  
0385306782  
0638824182

  
**AMO CONSEILS**  
ANALYSE - CONSEIL - PILOTAGE

**Eric BORTOLOSO**  
**06.24.24.66.20**

  
  
  
[contact@amoconseils01.com](mailto:contact@amoconseils01.com)



**La vie à domicile**  
Ménage, course, compagnie,  
sortie ...

**VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT À DES AIDES FINANCIÈRES, MAIS VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE CONTACTEZ-MOI**

Dédiction fiscale 50%

CESU accepté

SERVICES PROPOSÉS :

- \* AIDE AU MÉNAGE ET AU REPASSAGE
- \* ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES COURANT DE LA VIE QUOTIDIENNE.
- \* AIDE POUR LA PRÉPARATION DES REPAS.
- \* AIDE POUR LES COURSES.
- \* ACCOMPAGNEMENT POUR LES SORTIES EXTERIEURES, PROMENADE ...

\*APPORT DE SOLUTION POUR TOUT ACTES D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR (TONTE DE PELOUSE, TAILLE DE HAIES, JARDINAGE...)

N'hésitez pas à me contacter je suis là pour cela.  
DEVIS GRATUIT  
Disponible début janvier 2021

Contact :  
MARTINS M, 158 rue du plateau 01190 boz  
Micro entreprise - N° siren : 85353554000019  
Tél : 07 83 85 96 44 - [laviedadomicile@gmx.fr](mailto:laviedadomicile@gmx.fr)  
<http://laviedadomicile.sitew.org/>  
<https://fr-fr.facebook.com/viedadomicile>

# Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze

Le **Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze** est une association de parents d'élèves qui regroupe les 3 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Son objectif est de compléter les missions des écoles du RPI en finançant activités, interventions et sorties scolaires.

## 6 manifestations Par an Pour financer les animations Des classes DU RPI



En 2020 et 2021, en raison des restrictions sanitaires, nous avions dû annuler de nombreux évènements.

En 2022, nous avons pu les organiser et ainsi financer les activités des 8 classes du RPI à hauteur d'environ 15 000 €.

Nous remercions les bénévoles qui permettent la bonne tenue de ces évènements et la préparation en amont ou la distribution des flyers par exemple.

Pour 2023 nous avons bon espoir de pouvoir organiser les évènements suivants :

- **Vente de plats à emporter : 26 février 2023 à Reyssouze**
- **Pizzas au feu de bois, vente à emporter : 2 avril 2023 à Ozan**
- **Fête du Vélo : 1<sup>er</sup> mai 2023 à Boz**
- **Fête de l'École : 30 juin 2023 à Reyssouze**
- **Brocante : 17 septembre 2023 à Boz**
- **Loto de Noël : 3 décembre 2023 à Ozan**

Depuis l'Assemblée Générale de septembre, le nouveau bureau se compose de :

- **Frédéric ROUXEL président | Frédéric DELISLE DE BAIZE vice-président**
- **Maëlle MINET trésorière | Laëtitia FATTIER vice-trésorière**
- **Mélaine DELORME secrétaire | Delphine DUPARAY vice-secrétaire**



Pour nous contacter : [soudesecolesrpi@listes-marelle.fr](mailto:soudesecolesrpi@listes-marelle.fr)

Blog des Écoles : <http://rpibor.marelle.org> |

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SouRPIBOR>

**Si vous souhaitez adhérer ou faire un don :**

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-boz-ozan-reyssouze>

## Ecole de Boz

L'école de Boz propose aux élèves de nombreuses activités scolaires : de la lecture et culture littéraire, des productions de textes, des moments philosophiques, des conseils, des débats, des productions artistiques, des mathématiques, de l'anglais, des activités sportives, sans oublier des sciences, de l'histoire, de la géographie, de l'éducation civique qui sont des matières essentielles pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et les crises que nous vivons actuellement.

**Tous ces apprentissages sont enrichis par différents projets, activités, expériences et sorties co-financées par le Sou des Ecoles, le SIVOS, la coopérative scolaire, les parents.**

**Au programme de cette année scolaire 2021-2022** pour les 2 classes de CM1 et CM2 : visites mensuelles à la bibliothèque, classe de découverte au centre Eden, culture de champignons, marché des connaissances, musique, spectacle au théâtre de Mâcon, tennis de table, patinage sur glace, sorties nature, initiation aux gestes de premiers secours, élevage de poussins, permis internet, initiation à la vannerie, journée olympique...



Cette année, une **Aire Terrestre Éducative sur le site des Oignons a été créée.**

Il s'agit d'une zone de petite taille gérée de manière participative par les élèves et leurs enseignants, avec l'aide du gestionnaire, le *Conservatoire des espaces naturels*, et le propriétaire, *la commune de Boz*.

L'objectif de ce dispositif est de reconnecter les enfants à la nature et de les initier au développement durable et au dialogue territorial. Les élèves de l'école de Boz participent ainsi à la gestion de la *lande tourbeuse des Oignons* à travers un programme pédagogique renforcé. Toutes leurs décisions sont prises lors de conseils de la terre.

**Retrouvez tous nos projets réalisés et à venir sur le blog du RPI**  
<https://rpibor.marelle.org>



## OZAN

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les membres bénévoles du Sou des écoles qui, grâce à l'organisation de leurs manifestations, permettent de financer des projets pédagogiques riches, toujours en lien avec le Projet d'Ecole du RPI et les programmes scolaires du cycle 2.



Le Domaine des Planons

GS-CP et CE1

Spectacle de Noël :

« Le Noël enchanté du Yétou ! »

(Planète mômes)



Le Musée de la Préhistoire

CE2

Deux voyages scolaires

Le parcours historique

et culturel.



Le parcours artistique

et

culturel.

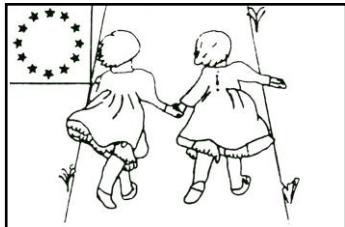


Le parcours scientifique  
animation interactive:  
De la Terre à la Lune...  
(Planète Mômes)

Le parcours en  
Education Physique  
et Sportive  
(le SAVOIR-NAGER)

Le parcours  
Education à la Santé  
et à la Sécurité  
(Un grand merci aux pompiers)





## COMITE DE JUMELAGE INTERCOMMUNAL DE PONT-DE-VAUX

❖ Siège social : Mairie de Pont-de-Vaux ❖  
**MAISON DU TOURISME**  
**PLACE DE DORNHAN**

### JUMELAGE AVEC DORNHAN (Forêt Noire) BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

La situation sanitaire restant difficile en début d'année, nous avons préféré remplacer le repas choucroute par une choucroute à emporter. Organisée le 12 février, elle a eu un vif succès, puisque plus de 270 portions ont été commandées.

Pour l'Ascension, nous avons enfin pu organiser le 25<sup>ème</sup> (devenu le 27<sup>ème</sup> !) anniversaire de notre jumelage. 50 Allemands ont fait le voyage de Dornhan pour y participer. Le vendredi après-midi, la cérémonie officielle a réuni les intéressés aussi bien anciens qu'actuels. Suivirent un repas en commun et un concert de l'Orchestre de Pont-de-Vaux. Le samedi fut placé sous le signe du tourisme : visite du Monastère de Brou, repas au Restaurant des Dombes à Saint-André-le-Bouchoux, visite de la Ferme des Pampilles puis promenade guidée dans Châtillon-sur-Chalaronne. Le dimanche matin étaient proposés un office religieux œcuménique et un jeu de piste à Pont-de-Vaux, avant que tous se retrouvent pour un repas champêtre à Boz.

Les cours d'allemand pour adultes ont pu être assurés normalement.

Les 26 et 27 novembre, un car a emmené plus d'une trentaine de Français au marché de Noël de Dornhan. Ils ont tenu un stand avec des produits de la région.

Le 18 décembre, participation d'une délégation allemande au Concours de Volailles de Pont-de-Vaux, avec vente de produits de Forêt Noire.

### PROJETS POUR 2023

- Samedi 11 février : choucroute à emporter.
- Vendredi 17 mars : assemblée générale à Boissey.
- Automne : visite des 12 maires de l'ancien canton de Pont-de-Vaux à Dornhan.
- Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 septembre : Français et Allemands en randonnée dans la région de Pont-de-Vaux.
- Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.
- Samedi 2 et dimanche 3 décembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).
- Dimanche 17 décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles à Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).



*Le groupe devant le Monastère de Brou*

## Info SCOT Bresse Val de Saône #5

### *Le SCOT Bresse Val de Saône est exécutoire*

Par délibération du 18 juillet 2022, le Syndicat mixte du SCoT Bresse Val de Saône a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le 21 septembre 2022, soit deux mois après sa transmission au Préfet et suite aux mesures de publicité, le SCoT Bresse Val de Saône a été rendu exécutoire.

### *C'est où le Bresse Val de Saône ? Et un SCoT c'est quoi ?*



**S** comme « **Schéma** » => fixe les orientations générales d'organisation de l'espace et détermine les grands équilibres entre espaces urbanisés, naturels, agricoles...

**Co** comme « **de cohérence** » => articule l'ensemble des politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, de déplacements, d'équipements...

**T** comme « **territoriale** » => dessine un projet de territoire partagé à long terme (horizon 2040 pour le SCoT BVS) à une échelle intercommunautaire (Communauté de communes Bresse et Saône et Veyle)



+ le SCoT doit être compatible avec les documents d'ordre supérieur

+ les orientations du SCoT s'imposent juridiquement aux documents d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

### *La suite : le suivi de la consommation foncière*

Le SCoT doit maintenant suivre l'évolution de son parc de logement et l'urbanisation de son foncier.

### *Pour aller plus loin...*

L'ensemble des pièces du SCoT est consultable sur : [www.bresse-valdesaone.fr](http://www.bresse-valdesaone.fr)

## AMAP de Nizerel Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

**L'AMAP de Nizerel** existe depuis 2006. L'association permet à ses adhérents d'acheter directement aux producteurs des produits locaux, de qualité, issus de **l'agriculture paysanne et biologique**. Et elle permet à nos producteurs de valoriser leur production en vente directe, de connaître leurs ventes à l'avance, et de réduire leur temps de commercialisation. C'est gagnant-gagnant. Et bon pour la planète !



### Comment ça marche ?

Chaque amapien-ne :

- signe un **contrat avec un ou plusieurs producteurs selon ses besoins**,
- remplit un bon de commande et donne au producteur un chèque par mois sur la durée du contrat (contrat annuel ou de 6 mois). Les chèques sont encaissés le 10 du mois.
- Ensuite, il ne reste plus qu'à venir chercher son panier sur l'un des deux lieux de livraison hebdomadaire (Tournus ou Saint-Bénigne) et... à cuisiner !
- **Dix producteurs vous proposent une diversité de produits selon un rythme de livraison allant de une à quatre semaines, chaque amapien pouvant opter pour un ou plusieurs de ces produits** : Légumes - Fromage de vache, beurre, lait - œufs et agneau - Pain - Farine et lentilles - Fromage de chèvre - Viande de veau, bœuf, porc - Fruits - Volaille - Champignons ( pleurotes) et des commandes groupées ponctuelles.



**Participer à une AMAP, c'est soutenir l'agriculture paysanne et biologique en circuits courts et c'est participer ainsi à une alternative pour un monde durable.**

### Pour plus d'informations :

Consultez notre site : <https://amapnizerel.fr>

et/ou contactez-nous : [bureau@liste.amapnizerel.fr](mailto:bureau@liste.amapnizerel.fr)

Responsables :

Secteur Tournus : Danièle SELLENET - 03 85 51 25 08 - [dsellenet@orange.fr](mailto:dsellenet@orange.fr)

Secteur Pont-de-Vaux : Philippe FOURNIER - 09 50 30 03 50 - [philippe@fournier-pittaluga.fr](mailto:philippe@fournier-pittaluga.fr)



## LA MARPA DE LA VERCHERE A ACCUEILLI « L'OPEN LAB »

LE 30 SEPTEMBRE 2022 !

Le 30 septembre 2022, la MARPA de Pont de Vaux a accueilli la Journée Open Lab, co-organisée par la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) et Silver Valley.

Le matin, une conférence suivie d'une table ronde avec les acteurs du territoire de la longévité et de la coordination du soin a été organisée en présence d'élus nationaux, départementaux et locaux, des représentants de la Fédération Nationale des MARPA et de la Silver Valley.

L'après-midi, les résidents de la MARPA ainsi que les invités testaient 5 innovations en présence des entrepreneurs :

- « **Saparman** » : Atelier original de prévention des chutes, basé sur les arts martiaux,
- « **Vill' âge** » : Table tactile proposant des quiz,
- « **2 minutes ensemble** » : Jeu de conversation drôle et riche de sens qui permet de (re)connecter les générations,
- « **Boite à histoire** » : Collecte de souvenirs, transmission de génération en génération, préservation du patrimoine historique,
- « **Link-IA** » : Aidant numérique interactif permettant aux personnes en rupture numérique d'accéder aux usages informatiques sécurisés.

Cette journée a permis de proposer un temps dynamique et novateur aux résidents, au personnel et aux professionnels du territoire en leur faisant découvrir des innovations existantes ou en cours de développement dans la Silver économie, réaliser une veille diversifiée, contribuer activement à l'amélioration des produits et valoriser, communiquer sur le positionnement innovant des MARPA.

*Laurence Paccoud,  
Directrice de la MARPA*





L'ADMR est le premier réseau français associatif aux services des personnes. Son rôle est d'apporter du soutien à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour plus de confort, pour plus de soutien aux aidants ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Pour analyser vos besoins, nous vous rendons visite sans engagement.

**Vous souhaitez des informations complémentaires ?  
Un devis gratuit en ligne ou découvrir nos offres d'emploi ?  
Consultez notre site internet : [www.fede01.admr.org](http://www.fede01.admr.org)**

## ADMR Rive de Saône

1070 Grande Rue - 01570 Feillens  
[afeillens@fede01.admr.org](mailto:afeillens@fede01.admr.org)  
 03 85 40 00 66

## ADAPA

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

**Nos services →**  
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements et prise de rendez-vous  
[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)  
 04 74 45 59 64  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Retrouvez votre antenne de proximité  
**ADAPA au :**  
 Pôle santé - Allée de la santé  
 Pavillon B2  
 01190 Pont-de-Vaux

**On recrute !**  
 dans tout le département de l'Ain  
 REJOIGNEZ NOS ÉQUipes DE PROFESSIONNELS !  
 Pour plus de renseignements,  
 rendez-vous sur [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)  
 rubrique « Nous rejoindre »

## V.S.I

**Val de Saône Intermédiaire**

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne pour...

**50 % de réduction ou crédit d'impôt**

**Faire appel à Val de Saône Intermédiaire** c'est l'assurance de bénéficier d'un service de proximité de qualité et de participer au développement d'une économie sociale et solidaire.

**ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE**

**Val De Saône Intermédiaire**

**- Entretenir votre intérieur**  
 Ménage  
 Repassage  
 Nettoyage de vitres

**- Entretenir vos espaces verts**  
 Taille de haies  
 Tonte  
 Désherbage  
 Bêchage  
 Débroussaillage...

**- Des travaux de bricolage**  
 Peinture  
 Petites maçonneries  
 Parquets flottants

...Et autres coups de main ! Pour cela, il vous suffit de faire appel à notre association !

204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges  
 03.85.31.08.12 ou [contact@vsi01.fr](mailto:contact@vsi01.fr)  
[https://www.val-de-saone-intermediaire.fr](http://www.val-de-saone-intermediaire.fr)

## AIDS

**Association Intermédiaire Domicile Services**  
 Des solutions proches et solidaires

**membre du réseau**

**CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL**

**50 % de réduction ou crédit d'impôt**

**www.services-ain.com**  
 801, rue de la source  
 01442 VIRIAT CEDEX  
 04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06  
[domicile.services01@gmail.com](mailto:domicile.services01@gmail.com)

- Bricolage
- Bâtiment
- Restauration
- Jardinage
- Entretien
- Administratif
- Garde d'enfants + de 3 ans

**L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.**

**Depuis plus de 30 ans**, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.



## ACCOMPAGNEMENT VIE

### QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT  
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS  
COURSES  
RÉALISATION DE REPAS

### AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION  
SURVEILLANCE  
AIDE À LA TOILETTE....

### VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ  
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS  
STIMULATION  
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

### OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT  
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

## NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services  
Justine SUARD  
3 place Legrand  
01 190 PONT DE VAUX  
03 85 36 13 51 - 06 19 14 95 84  
haute.bresse@ain-domicileservices.fr

**L'essentiel c'est vous !**

1133 avenue de Lyon  
01960 Péronnas  
04 74 21 42 52



## Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.



34 rue du Général Delestraint,  
01 000 Bourg en Bresse  
Tel : 04.74.21.82.77  
Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr)

## Enfance Multi-accueils

Les multi-accueils de la Communauté de communes sont des établissements d'accueil qui prennent en charge les enfants de deux mois et demi à quatre ans.

Les enfants peuvent être accueillis de manière régulière, de manière occasionnelle ou en « urgence » afin de répondre à un problème de garde ponctuelle. Les capacités d'accueil des établissements sont limitées à :

24 enfants pour le multi-accueil de Bâgé-Dommartin,  
30 enfants pour celui de Pont-de-Vaux,  
18 pour le multi-accueil de Replonges.

Les multi-accueils ont pour finalité l'accueil, l'éveil et la socialisation de l'enfant et ils sont ouverts à l'enfant porteur de handicap ou de maladie chronique en concourant à son intégration sociale.

Des projets pédagogiques sont élaborés autour de thèmes variés : saisons, fêtes, vie animale et végétale ou encore éco-citoyenneté grâce à la journée de l'environnement...

### Multi-accueil – Bâgé-Dommartin

15, chemin du Grand Chêne – Bâgé-la-Ville  
01380 Bâgé-Dommartin  
Tel : 03 85 32 36 10

### Multi-accueil – Replonges

70, impasse de la Croix du Creux  
01750 Replonges  
Tel : 03 85 31 13 43

### Multi-accueil « Les Moussaillons » – Pont-de-Vaux

106, rue des Sports  
01190 Pont-de-Vaux  
Tel : 03 85 20 50 12

# Livraison de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est à destination de toute personne de plus de **60 ans** résidant sur le territoire. Ce dernier offre la possibilité, de se faire livrer, à **son domicile**, un **repas complet et équilibré**.

## Fonctionnement

Il est possible de choisir le nombre de repas et de soupes par semaine, selon le besoin : cela peut aller de un ou deux repas par semaine à tous les jours, week-end compris.

## Livraison

- les repas de la semaine sont livrés **les lundis, mardis, jeudis et vendredis**
- ceux du mercredi sont livrés **le mardi**
- ceux des week-ends sont livrés **le vendredi**

## Tarifs

Le prix d'un repas est de **7,90€** et celui d'une soupe est de **1€**.



# Aide au transport

The flyer features the 'Bresse & Saône' logo at the top left. The main title 'AIDE AU TRANSPORT' is in large green letters, with 'des personnes âgées de 70 ans et plus' in smaller text below it. A descriptive paragraph explains the service: 'Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.' Below this, a section titled 'Comment en bénéficier ?' provides instructions for beneficiaries. It shows two options: a 'carte de transport nominative' (with a placeholder image and 'Prénom NOM') and a 'carnet de 15 tickets de transport' (showing a ticket for '5€ l'unité' valid until '31/12 de l'année en cours'). A note states that beneficiaries can pay part or all of their ride using these tickets. The next section, 'TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :', lists partners: DOMMARTAIN TAXI | Bâgé-Dommartin, TAXI SERVICE | Feillens, AMBULANCE TAXI | PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux, BR TAXI | Bâgé-le-Châtel, TAXI PRO | Manziat, TAXI BAGE | Bâgé-Dommartin, ALLO THOMAS TAXI | Feillens, MICKAËL TAXI | Ozan. The bottom section, 'DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES', features a woman getting into a taxi, with arrows pointing to 'Courses', 'Leisure', 'Médecin', and 'Courses'. Contact information for Sophie Berry is provided: Sophie BERRY, Communauté de communes Bresse et Saône, 03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr, along with the website www.ccbresseetsaone.fr and social media handles @ccbresseetsaone.



croix-rouge française

## CROIX ROUGE FRANCAISE UNITE LOCALE DU VAL DE SAONE

La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry
- A Replonges, 363 rue Janin

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la banque alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte de fin novembre pour alimenter la banque alimentaire

Lors des permanences, nous recevons des personnes qui ont besoin de parler et de se sentir écouter et aider.

Les permanences ont lieu le mercredi matin à Pont de Vaux et les 1er et 3ème samedi matin à Replonges.

**N'hésitez pas à venir renforcer l'équipe de bénévoles : S'engager à la Croix Rouge , c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.**

Venez nous rencontrer :

A Pont de Vaux : Martine Dupuy d'Angeac

Tel : 03 85 30 93 95 ou 06 62 19 76 96

A Replonges : Jocelyne Chameroy

Tel : 03 85 31 12 65 ou 06 88 75 33 45

## C'est le plus beau cadeau

### Donneurs de sang

#### « Donnez votre Sang » à la Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX

de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30

Lundi 06 février 2023      Lundi 24 avril 2023

Lundi 03 juillet 2023 (14h30 à 19h)

Lundi 04 septembre 2023

Lundi 20 novembre 2023

L'Ethique pour le don du Sang reste :

**ANONYMAT**

**BÉNÉVOLAT**

**VOLONTARIAT**

**NON-PROFIT**

**SÉCURITÉ**

**HYGIÈNE**

**QUALITÉ**

**Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.**

**que vous puissiez faire !**



**Sauver une vie**

ions heureux de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le :

**Vendredi 3 mars 2023 à 18h  
Salle bleue de la Mairie de  
PONT-DE-VAUX**



L'activité de l'Office de Tourisme a été intense au cours de l'année 2022 :

Le bureau d'Information touristique de Bâgé-le-Châtel a accueilli tout au long de l'année de très belles expositions : expositions de peinture, exposition pédagogique sur les Templiers avec Passion Patrimoine, exposition concours photos, exposition cadeaux de Noël.

Le bateau « Ville de Pont-de-Vaux 2 » dont l'Office de Tourisme assure la gestion a repris une activité normale d'avant covid.

La randonnée annuelle a pu avoir lieu en mai à Chavannes-sur-Reyssouze.

Les perspectives 2023 sont attrayantes :

**Le bateau-restaurant « Ville de Pont de Vaux 2 »** basé au port de Plaisance de Pont-de-Vaux



d'une capacité d'accueil de 80 personnes en restauration et 150 en promenade propose des croisières à la journée avec repas à bord sur le canal de Pont de Vaux, la Saône et la Seille ainsi que des balades de 2 h avec passage d'écluses.

Doté d'un bar, d'une salle de restaurant climatisée et d'un grand pont soleil pour profiter des paysages bucoliques, de la faune et la flore préservées du Val de Saône, ce bateau navigue de mi-avril à mi-octobre chaque année.

Les repas à bord sont préparés par le traiteur « Sel et Sucre » avec des produits frais. Il est possible de privatiser ce bateau pour des réunions familiales ou séminaires d'entreprises.

En juillet et août les départs des balades de 2 h sont programmés 2 à 3 fois par semaine (tarif 18€ pour les adultes, 14 € pour les enfants de moins de 12 ans) et notamment le mercredi après-midi pour permettre aux visiteurs de profiter également de l'important marché hebdomadaire de Pont de Vaux.

Le tarif des croisières déjeuner s'échelonne de 53 à 83€ en fonction des destinations et visites au programme de la journée. L'Office de Tourisme propose une dizaine de formules de croisières différentes.

Un nouveau site internet, prévu pour la fin du mois de janvier 2023, permettra de réserver et de **payer plus facilement en ligne** [www.croisieresurlasaone.com](http://www.croisieresurlasaone.com)

**Au bureau d'Information Touristique de Bâgé-le-Châtel les** bénévoles préparent avec l'Association « 24 pour tous, tous pour un » l'exposition pédagogique qui présentera du 10 janvier au 18 février les jeux olympiques et les valeurs de l'olympisme aux écoliers du territoire et à tout public.

Les expositions de peinture reprendront en avril, mai, juillet, août, septembre,

Juin 2023 verra un événement exceptionnel : **la première rencontre d'aquarellistes en Bresse et Saône**, organisé par l'Office de Tourisme avec la participation du Loisirs Club d'Ozan.

10 artistes nationaux et internationaux exposeront à l'Église de Saint-André-de Bâgé. Parallèlement des démonstrations et des stages seront proposés au public intéressé, à Bâgé-le-Châtel, Saint-André-de-Bâgé, Ozan et Pont-de-Vaux.

Les thèmes 2023 de l'exposition concours-photos ont été dévoilés : il s'agit de

**« Les caprices de la météo et « Ouvrez l'œil... sur Bâgé-le-Châtel ».**

Chaque année, un village de la communauté de communes fera l'objet d'un « Ouvrez l'œil sur... »

L'exposition « cadeaux de Noël », du mois de décembre, accueillera de nombreux commerçants,

artisans, artistes, agriculteurs de notre territoire et des territoires voisins et permettra, comme cette année, aux visiteurs de choisir des cadeaux de Noël personnalisés.

**La randonnée 2023 aura lieu le 22 octobre à Manziat**

**Françoise Bossan, présidente**

**Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux 2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**

**Bureau d'information touristique 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel Tél : 03 85 30 30 02**

**Mail : [contact@bage-pontdevaux-tourisme.com](mailto:contact@bage-pontdevaux-tourisme.com) Web : [www.bage-pontdevaux-tourisme.com](http://www.bage-pontdevaux-tourisme.com)**



Exposition « les templiers »



Pêche à l'étang de Manziat



Animation Dunes des Sables à Sermoyer

## Pont-de-Vaux

Structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône, cet espace innovant est idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales. Pas moins de 4 sites remarquables, labelisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) vous accueillent dans un rayon de 8km autour de Pont-de-Vaux !

### Exposition interactive

#### Vivre une expérience immersive en famille

#### Jouez, manipuler et découvrez !

Un espace innovant idéal pour découvrir la faune, la flore du territoire Bresse – val de Saône. Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.

+ Livrets-jeux dès 6ans

Explorez la prairie inondable du Val de Saône et ses oiseaux,  
pêchez des poissons virtuels,  
protégez les dunes des Charmes,  
testez vos connaissances sur le cycle de l'eau,  
Surfez sur la table tactile à la rencontre du castor...

#### Nouveau film :

Offrez-vous un voyage au cœur des paysages en Bresse – Val de Saône grâce à de magnifiques prises de vue projetées sur écran géant en haute résolution.

Tarif : 3€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans

Durée : 1h30 environ

Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

## Nouveaux parcours d'aventures scénarisés Explor Games®

#### Explorez, testez, réfléchissez et relevez les défis !

#### « La légende des mystérieux géants »

Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, transformez-vous en aventuriers avec pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands arbres éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. 10 énigmes sont à résoudre.

Lieu : autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux.

Parcours d'1,5km, plat et accessible à tous

Durée : environ 1h30

Tarif : 10€/tablette fournie (4 personnes)

A partir de 7 ans

#### « Les mondes minuscules : À l'assaut des sables !»

Un parcours d'aventure Explor Games® vous entraîne au cœur de l'Espace naturel sensible des Dunes des Charmes à Sermoyer, où défis et énigmes vous attendent. Immersion garantie !

« Nous sommes au XIX<sup>e</sup> siècle, un abbé passionné par ce site naturel a fait une découverte extraordinaire. Deux peuples minuscules vivent ici depuis des siècles : les Aquiliens, peuple de l'eau et des marécages et les Sandrakis, peuple des sables.

Mais un jour Druméo, prince des sables, est enlevé...

Vous seul pouvez venir en aide aux mondes minuscules ! »

Parcours de 2,4km

Durée : 1h30

Tarif : gratuit, application à télécharger sur votre téléphone ou 10€/ tablette fournie à la Maison de l'eau

A partir de 8 ans, équipes de 2 à 5

# Ouvrez grand vos sens !

Une programmation originale et variée pour tous

- Dimanche 5 mars 14h : « **Sortie le bouleau et le boulot** », site ENS des Oignons à Boz / GRATUIT
- Mardi 18 avril 9h « **Oiseaux et papillons du val de Saône** » / GRATUIT
- Samedi 27 mai, 14h à 18h « **Fête de la Nature : retour du castor en Saône** », sorties kayak, ateliers et animations à la Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux / GRATUIT
- Tout l'été les jeudis et dimanches « **Sortie découverte en kayak au crépuscule autour du monde des castors** », 20€/adulte, 10€ moins de 10ans
- 22 juillet « **Partez en voyage aux dunes des Charmes à travers une animation musicale et sensorielle** », site ENS à Sermoyer / GRATUIT
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre, 14h à 18h « **Journées Européennes du Patrimoine** » Exposition, Explor'games / GRATUIT
- Samedi 14 octobre (à confirmer), 14h à 18h « **Fête de la Science** » / GRATUIT
- En octobre (date à fixer) « **Promenons-nous dans les bois !** » site ENS des dunes de charmes à Sermoyer / GRATUIT



**OUVREZ GRAND VOS SENS**

## Horaires /Ouverture au public individuel :

**Mai à octobre** : mercredi et samedi, 14h -18h

**Vacances hiver, printemps et automne** : du mardi au samedi, 14h -18h

**Juillet et août** : du mardi au dimanche, 14h -18h

## Accueil des groupes

**Visite guidée sur rdv toute l'année**

**Tarif** : 5€/adulte, 1 gratuité toutes les 20 entrées

## Accueil des scolaires et centres de loisirs

**Toute l'année sur réservation**

Visite exposition commentée : 3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte »

Maison de l'Eau et de la Nature

Route de Fleurville • Pont-de-Vaux

03 85 33 03 34

Maison.eau.nature@ccbresseetsaone.fr

[www.maison-eau-nature.com](http://www.maison-eau-nature.com)

FB : maisoneauetnature01



# Manifestations & Associations

## *Janvier*

- Dimanche 22** Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Février*

**Samedi 25**

Animation Macramé – Anim'Boz

**Dimanche 26**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

**Dimanche 26**

Vente de choucroute à emporter - sou des écoles

## *Mars*

**Dimanche 12**

Poulet basquaise à emporter– Amicale Sapeurs- Pompiers

**Dimanche 26**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

**Dimanche 26**

Nettoyage de printemps

## *Avril*

**Dimanche 02**

Vente de Pizzas à emporter à Ozan – Sou des Écoles

**Dimanche 16**

Vente de plats à emporter – Société de Chasse

**Samedi 22**

Animation Eponge Tawas – Anim'Boz

**Dimanche 23**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Mai*

**Lundi 1er**

Fête du vélo – Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

**Sam 20 & Dim  
21**

Repas bréchets – Amicale des Sapeurs-Pompiers

**Dimanche 28**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Juin*

**Samedi 03**

Conscrits

**Samedi 24**

manifestation – Anim'Boz

**Dimanche 25**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Juillet*

**Samedi 01**

Concours de pétanque – Société de Chasse

**Dimanche 23**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Aout*

**Dimanche 27**

Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

## *Septembre*

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Dimanche 17</b> | Brocante - Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze            |
| <b>Dimanche 24</b> | Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport |
| <b>Samedi 30</b>   | Manifestation – Anim'Boz                                |

## *Octobre*

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Dimanche 22</b> | Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport |
|--------------------|---|

## *Novembre*

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Samedi 18</b>   | Manifestation – Anim'Boz                                |
| <b>Dimanche 26</b> | Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport |

## *Décembre*

|                  |                           |
|------------------|---------------------------|
| <b>Samedi 02</b> | Marché de Noël – Anim'Boz |
| <b>Samedi 09</b> | Repas des anciens         |



### *Amicale des Sapeurs-Pompiers*

**GUICHARD Jérôme**

Tel : 03.85.30.22.25

[bozjerome@gmail.fr](mailto:bozjerome@gmail.fr)

### *Inter-sociétés*

**GUICHARD Laurent**

Tél : 03.85.30.96.08

[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

### *Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze*

**ROUXEL Frédéric**

Tél : 06.14.34.69.10

[frederic@yukulele.com](mailto:frederic@yukulele.com)

### *Boz Auto Sport*

**ARTZNER Mathieu et Christian**

Tél : 06.16.93.74.07

[artzner.noelle@bbox.fr](mailto:artzner.noelle@bbox.fr)

### *Amicale des Œuvres Communales*

**GUICHARD Laurent**

Tél : 03.85.30.96.08

[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

### *Société de Chasse*

**GUICHARD Laurent**

Tél : 03.85.30.96.08

[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

### *Anim'Boz*

**DRUESNES Sandrine**

Tél : 06.72.51.37.35

[annimboz@gmail.com](mailto:annimboz@gmail.com)

### *Comité de Fleurissement*

A l'heure de l'édition de ce bulletin, le comité de Fleurissement est en pleine restructuration

Si vous souhaitez intégrer cette association, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie.



CONSCRITS BOZ 2022